

Situations malherbologiques en viticulture

Enherbement hivernal spontané



En règle générale, dès le mois de juillet, on peut tolérer, voire rechercher le développement d'un enherbement spontané, destiné à assurer une couverture hivernale. Cette dernière offre une bonne protection du sol; elle limite l'érosion et les pertes en substances nutritives.

Evolution de flore



Solanum nigrum

Chaque herbicide a un spectre d'efficacité plus ou moins large, mais rarement complet. En appliquant le même herbicide, année après année, dans une même parcelle, certaines adventices naturellement peu sensibles peuvent pulluler. La morelle noire, par exemple, envahit souvent les vignes traitées régulièrement au flazasulfuron. Il ne s'agit pas d'un phénomène de résistance, mais plutôt d'un déséquilibre floristique. Pour le corriger, il convient d'alterner les produits utilisés.

Liliacées



Allium vineale

Plusieurs espèces de la famille des Liliacées, comme l'ail des vignes (*Allium vineale*), peuvent se développer dans les vignobles. En règle générale, les herbicides actuellement disponibles sont peu efficaces contre ces espèces. Cependant, comme elles sont très précoces, ces plantes sont généralement peu concurrentes vis-à-vis de la culture.

Graminées



Setaria pumila

De nombreuses graminées sont susceptibles d'envahir les vignobles, comme par exemple les digitaires (*Digitaria sp.*), les ivraies (*Lolium sp.*), les pâturins (*Poa sp.*) ou encore les sétaires (*Setaria sp.*). Contre cette famille d'adventices, plusieurs graminicides sont disponibles en viticulture. Leur emploi n'est pas recommandé pour une application de surface, mais contre des foyers localisés.

Prêle



Equisetum arvense

Dans certaines parcelles viticoles, les prêles, en particulier la prêle des champs (*Equisetum arvense*), peuvent se développer de façon problématique. Peu d'herbicides ont une efficacité suffisante contre cette espèce mais des résultats encourageants ont été obtenus ces dernières années avec le flazasulfuron.

Stratégies de désherbage chimique en viticulture

POSITIONNEMENT DES APPLICATIONS D'HERBICIDES

	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT
PRÉLEVÉE						
POSTLEVÉE						
MIXTE SÉQUENTIELLE						
MIXTE COMBINÉE						

Herbicides racinaires
 Herbicides foliaires
 Herbicides racinaire et foliaire

Désherbages	Applications	Remarques
-------------	--------------	-----------

Prélevée

Application unique d'un herbicide résiduaire, souvent un mélange de matière active.	L'application doit s'effectuer en prédébourrement de la vigne, sur un terrain propre.	Technique facile à mettre en œuvre pour la maîtrise des adventices annuelles et bisannuelles, mais peu respectueuse de l'environnement (érosion, résidus dans les eaux). De plus, elle est souvent insuffisante, car le dosage de matière résiduaire autorisé est limité.
Applications fractionnées d'un produit résiduaire.	Première application, à dose réduite, en prédébourrement, suivie d'une seconde application avant le 30 juin.	Comme ci-dessus. Permet d'augmenter l'efficacité sur certaines dicotylédones. Veiller à ne pas dépasser les doses annuelles homologuées.
Applications séquentielles de deux résiduaires.	Première application en prédébourrement, suivie d'une seconde avec une autre spécialité, avant le 30 juin.	Permet d'alterner les matières actives et de réduire les doses.

Postlevée

Herbicide foliaire de contact.	Appliquer sur les adventices levées. Plusieurs applications nécessaires, selon le développement des adventices.	Grande flexibilité d'intervention contre les dicotylédones et les graminées annuelles.
Herbicide foliaire systémique.	Idem.	Idem, mais permet en plus une maîtrise des vivaces. Ne pas traiter peu après la taille (pénétration du produit par les plaies).
Graminicide.	Application en postlevée.	Efficace contre les graminées vivaces et les millets. Pas conseillé pour une application de surface, mais contre des foyers localisés.

Mixte (pré- et postlevée)

Applications séquentielles d'herbicides racinaire, puis foliaire.	Première application avant le débournement, sur terrain propre, d'un herbicide à dose réduite, suivie d'une (ou de plusieurs) application(s) d'un herbicide foliaire, selon le développement des adventices.	Permet de retarder les applications suivantes, et ainsi de réduire le nombre d'interventions.
Application (combinée) de matière(s) active(s) à action foliaire et racinaire.	Première application sur adventices visibles, mais encore à un stade juvénile. Application(s) ultérieure(s) d'herbicides foliaires, selon le développement des adventices.	Grande souplesse d'utilisation. Permet d'intervenir plus tardivement dans la saison et de limiter le nombre d'interventions.